



**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

Port-au-Prince, le

No.

Déclaration d'Intention

Coalition mondiale pour les repas scolaires : Nutrition, Santé et éducation pour chaque enfant

Nous, ministre de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP), au nom du gouvernement de la République, nous engageons, comme l'ont déjà fait de nombreux gouvernements d'autres pays, à prendre toutes les mesures tant politiques, qu'économiques et légales pour favoriser la mise en place d'un programme universel d'alimentation scolaire à base de produits locaux pour appuyer la politique de gratuité de l'école fondamentale telle qu'éditée dans la Constitution de 1987.

Pour le MENFP, il existe une corrélation positive entre la qualité de l'éducation, le développement du capital humain et l'accès à un repas nutritif quotidien. L'alimentation scolaire se veut un outil d'amélioration de l'accès à une éducation de qualité. De plus, l'alimentation scolaire priorisant les produits locaux favorise la croissance économique, le développement social inclusif, et le développement du monde rural.

Il est important de souligner que les enfants et leurs familles ne sont pas les seules bénéficiaires, les programmes d'alimentation scolaire ont un impact sur l'appropriation de comportements nutritionnels valorisant les produits locaux, la relance de la production agricole, le renforcement des marchés nationaux et locaux et sur l'élargissement d'opportunités pour les petits agriculteurs et les entreprises de restauration locale. Ces programmes bénéficient à toute une chaîne de valeur.

Pour atteindre cet objectif d'offrir à tous les enfants un repas sain et équilibré dans le respect des traditions culinaires, le MENFP, s'engage à travailler avec tous ses partenaires locaux, nationaux, internationaux à la pleine mise en œuvre des éléments suivants :

Renforcement de la Politique Nationale d'Alimentation Scolaire

En 2024, la Politique et Stratégie Nationale d'Alimentation Scolaire (PSNAS) a été révisée. Le gouvernement haïtien s'engage à mettre en œuvre cette révision, en veillant à l'intégration des produits locaux dans les repas scolaires. Cela se concrétisera par la mise en place de mécanismes

de gouvernance effectifs multisectoriels des 2025 et de la révision continue des normes institutionnelles de l'alimentation scolaire pour garantir qu'elle reste alignée avec les priorités nutritionnelles et éducatives nationales.

Garantir l'Accès à une Alimentation Scolaire de Qualité pour Tous les Enfants

Haïti s'engage à offrir des repas scolaires équilibrés et nutritifs à chaque enfant en âge scolaire dans les établissements publics, avec des repas adaptés aux besoins nutritionnels spécifiques des enfants de chaque tranche d'âge. L'objectif est d'augmenter le nombre des élèves recevant un repas scolaire en Haïti de 1,228,580 en 2024 à plus de 1,500,000 des 2025 et de mobiliser les financements nationaux et internationaux pour atteindre une couverture nationale de 100 % d'ici 2030.

Favoriser le Développement de l'Agriculture Locale à Travers les Repas Scolaires

Dans le but de soutenir l'agriculture locale et d'assurer la durabilité des programmes, Haïti s'engage à augmenter l'utilisation des produits locaux dans les repas scolaires. Ce programme contribuera aussi à la relance de la production agricole et au développement des zones rurales. Les objectifs sont d'augmenter la proportion de produits locaux dans les repas scolaires à 50 % d'ici 2026 et d'atteindre 100 % de produits locaux dans les repas scolaires d'ici 2030.

Renforcement des Capacités Institutionnelles et Locales

Le gouvernement haïtien est déterminé à renforcer les capacités des institutions nationales et locales en matière de gestion des programmes d'alimentation scolaire, y compris la formation des acteurs locaux (enseignants, chefs de cantine, responsables communautaires). Les objectifs sont d'avoir des mécanismes de coordination au niveau départemental et des formations dédiées pour les acteurs de la cantine scolaire (enseignants, responsables de cantines, etc.)

Mise en Place d'un Cadre de Suivi, de Rapportage et de Durabilité

Le gouvernement haïtien s'engage à établir un système efficace de suivi, d'évaluation et de transparence pour garantir la réussite du programme d'alimentation scolaire. Les objectifs sont de développer et mettre en œuvre un cadre de suivi et d'évaluation d'ici 2025 afin de pouvoir rapporter annuellement les résultats et progrès au niveau national et au sein de la Coalition.

Renforcer les Partenariats et les Efforts de Plaidoyer

Haïti s'engage à promouvoir une large collaboration avec les partenaires nationaux et internationaux pour assurer le financement, la coordination et la mise en œuvre des programmes d'alimentation scolaire. Les objectifs sont d'organiser une table ronde annuelle de plaidoyer pour augmenter le financement des repas scolaires des 2025. Il s'agit également de participer activement à tous les forums internationaux sur l'alimentation scolaire.

Par :



Leslie VOLTAIRE

Président du Conseil Présidentiel de Transition(CPT)



Augustin ANTOINE

Ministre de l'Éducation Nationale Et de la
Formation Professionnelle



Vernet JOSEPH

Ministre de l'Agriculture, des Naturelles
et Développement Rural Ressources



Alix Didier FILS-AIMÉ
Premier Ministre